



Un milieu en héritage

Our Heritage, Our Home

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

Municipalité à statut bilingue localisée dans la MRC du Haut-Saint-François, la Municipalité de Bury se démarque par son potentiel de développement patrimonial et culturel.

Responsabilités :

Sous l'autorité du conseil municipal, le directeur général et greffier-trésorier assure la gestion administrative, financière et opérationnelle de la municipalité. À ce titre, la personne titulaire du poste devra notamment :

- S'acquitter de l'ensemble des devoirs et obligations liés à sa fonction, conformément aux lois, règlements et politiques en vigueur.
- Planifier, coordonner et superviser l'administration municipale en fonction des orientations, des priorités et des objectifs établis par le conseil municipal.
- Veiller à l'application des décisions du conseil municipal et des règlements municipaux, tout en assurant le suivi des dossiers.
- Planifier, coordonner et superviser l'ensemble des services municipaux, notamment les services des incendies, des travaux publics, du greffe, de l'urbanisme, des loisirs, ainsi que toute autre activité relevant de l'administration municipale.
- Assurer une communication efficace entre le conseil municipal, les citoyens, les employés, les partenaires et les différents comités municipaux.
- Planifier, coordonner et superviser la gestion des ressources humaines, incluant l'encadrement, le développement et l'évaluation du personnel.
- Préparer les séances du conseil municipal, y assister, en assurer l'organisation et le suivi administratif.
- Accompagner le conseil municipal et les comités dans la préparation du budget annuel.
- Assurer le contrôle et la saine gestion des ressources financières de la municipalité.
- Planifier, coordonner et superviser la gestion des appels d'offres, des contrats municipaux et des ententes, dans le respect des exigences légales et des meilleures pratiques.
- Exercer toute autre responsabilité compatible avec la fonction et confiée par le conseil municipal.

Qualités requises : La personne titulaire du poste a du leadership et du jugement, possède un bon sens de la gestion, de la planification et de l'organisation. Elle doit être en mesure d'avoir de très bonnes aptitudes en communication, tant interpersonnelle qu'organisationnelle. Elle doit faire preuve d'une excellente capacité d'autonomie, de créativité et d'innovation. Elle devra être reconnue pour sa rigueur et son éthique de travail ainsi que pour son excellente capacité à développer une vision stratégique. Elle aura également à faire preuve d'une excellente capacité d'agir avec tact, diplomatie et discrétion.

Exigences : Les candidats doivent détenir un diplôme d'études universitaires ou expérience équivalente et être un gestionnaire chevronné comptant au moins cinq années d'expérience dans un poste de direction dans le domaine municipal. Les candidats doivent avoir une maîtrise des langues française et anglaise.

Ce poste est un poste permanent, temps plein de 35 heures. Le salaire et les avantages sont à discuter. Date d'entrée en fonction : dès que possible.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae indiquant « Poste de directeur général ». Seules les candidatures retenues seront contactées.

Par la poste à l'adresse ci-dessous, ou par courriel reception@bury.ca

Municipalité de Bury, 528, rue Main, Bury (Québec) J0B 1J0